



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 24 mai 2011 — N° 30**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine de l'aphasie.

---

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant la Charte de la communication des risques liés aux matières dangereuses.

---

Mme Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des aînés.

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Corps de cadets 3014 de Sainte-Julie.

---

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la diversité biologique.

**24 mai 2011**

---

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant Les matins de la poésie.

\_\_\_\_\_

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la nouvelle formation à l'UQAR, campus de Lévis.

\_\_\_\_\_

À 13 h 55, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 11.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de gestion de l'assurance parentale et du Fonds d'assurance parentale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010;

(Dépôt n° 261-20110524)

L'Entente sur les régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale, conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario.

(Dépôt n° 262-20110524)

\_\_\_\_\_

24 mai 2011

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 mars 2011 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et le 4 mai 2011 par M. Ferland (Ungava), concernant le surpeuplement des logements au Nunavik;  
(Dépôt n° 263-20110524)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 avril 2011 par Mme Doyer (Matapédia), concernant l'aide financière aux sinistrés des grandes marées du 6 décembre 2010;  
(Dépôt n° 264-20110524)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 avril 2011 par M. Robert (Prévost), concernant une passe mensuelle pour le transport adapté;  
(Dépôt n° 265-20110524)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 avril 2011 par M. Reid (Orford), concernant la protection du Garrot d'Islande sur la rivière Romaine;  
(Dépôt n° 266-20110524)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 mai 2011 par M. Reid (Orford), concernant la Direction de la protection de la jeunesse.  
(Dépôt n° 267-20110524)

---

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 25 mai 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».  
(Dépôt n° 268-20110524)

### Dépôts de pétitions

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

**24 mai 2011**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 100 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les remorques domestiques, artisanales et récréatives.

(Dépôt n° 269-201105124)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 157 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage.

(Dépôt n° 270-20110524)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Lapointe (Crémazie) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 10 mai 2011, adressée à M. Jean-Marie St-Cyr, signée par Mme Lucie B. Sheridan, directrice générale, Résidence Le Monaco inc., concernant une entente de terminaison de bail.

(Dépôt n° 271-20110524)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gautrin (Verdun), conjointement avec M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

**24 mai 2011**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes qui s'est tenue hier, le 23 mai 2011.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec M. Pigeon (Charlesbourg), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les joueuses des Stars de Montréal, gagnantes de la Coupe Clarkson 2011, version féminine de la Coupe Stanley au hockey féminin.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 186 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée le 17 mai 2011 qui mandatait la Commission de l'aménagement du territoire afin qu'elle tienne des consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

**24 mai 2011**

---

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 186 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières, la date du 31 mai 2011 soit ajoutée aux dates d'auditions initialement prévues dans la motion adoptée le 18 mai 2011.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

24 mai 2011

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers.

\_\_\_\_\_

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de pétitions.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 25 mai 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral de ne pas procéder à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2 et qu'il entreprenne les démarches menant à son déclassement;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il élabore dans les meilleurs délais, en collaboration avec les intervenants concernés, un plan d'action particulier et ambitieux destiné à préserver la vitalité économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 mai 2011, sur la motion de scission proposée par M. Ferland (Ungava) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 10, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord, présenté par M. Bachand, ministre des Finances.

Le débat terminé, la motion est rejetée.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 mai 2011, sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 10 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 10 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

**24 mai 2011**

---

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 25 mai 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 16 h 40, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 mai 2011, à 9 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 20 mai 2011, à 11 h 07, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 119 Loi concernant le processus électoral

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**